

Rapport sur la médecine de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche 2000-2001 (Dr M. Damon - MJENR)

Introduction

Ce rapport de synthèse concerne l'année universitaire 2000 - 2001.

Il présente un tableau de bord constitué d'indicateurs d'activité de la médecine de prévention dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'année précédente, 60 établissements avaient répondu à l'enquête annuelle sur la médecine de prévention en faveur des personnels. Pour l'année 2000 - 2001, 73 établissements ont envoyé leur rapport annuel d'activité. Le rapport de l'université Montpellier 1 est arrivé trop tardivement pour être intégré à cette synthèse.

Lors du recensement effectué à l'occasion de la mise à jour de l'annuaire des médecins de prévention, en octobre 2002, 105 établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont déclaré avoir mis en place une activité de médecine de prévention, sur un total de 200 établissements, soit 52,5 %.

69,5 % des établissements ayant mis en place une activité de médecine de prévention ont donc fait parvenir leur rapport d'activité annuel (52,6 % l'année précédente). Cette plus grande taille de l'échantillon étudié par rapport aux années précédentes améliore la fiabilité des ratios produits. Dans les tableaux inclus, les établissements sont présentés par académie de rattachement et l'ordre alphabétique. 52 établissements ont renseigné l'enquête en respectant le référentiel proposé. Certains rapports englobent plusieurs établissements juridiquement distincts ou, au contraire, ne prennent en compte qu'une partie d'un établissement. Il est alors difficile d'intégrer toutes les données transmises car les critères de recueil de ces données ne sont pas homogènes avec ceux définis pour l'élaboration de cette synthèse nationale. Les lignes grisées correspondent donc à des établissements n'ayant pas suivi les prescriptions de cette enquête. Les cases blanches correspondent à des rubriques non renseignées.

Sans négliger les données statistiques, ce rapport s'attachera également à relater certains modes de fonctionnement et initiatives des services de médecine de prévention des établissements. Son plan est le suivant :

Introduction (*page 1*)

I – Les moyens des services de médecine de prévention (*page 2*)

> Tableau des moyens des services de médecine de prévention - Tableau du nombre d'agents par médecin

II – La population suivie (*page 8*)

> Tableau de la population suivie

III – Les activités cliniques (*page 11*)

> Tableau des activités cliniques - Tableau des visites occasionnelles

IV – Conclusions professionnelles (*page 17*)

> Tableau des conclusions professionnelles - Tableau des urgences

V – Actions sur les lieux de travail (*page 22*)

> Tableau d'étude du milieu du travail

VI – Maladies professionnelles et accidents de travail (*page 26*)

> Tableau des maladies professionnelles et accidents de travail

VII – Stages de formation et activités spécifiques (*page 29*)

> Tableau des formations réalisées par le médecin – Autres actions

Conclusion (*page 36*)

I – Les moyens des services de médecine de prévention

60 établissements sur 72 ont répondu à ce volet de l'enquête. Ils sont le plus souvent dotés d'un médecin de prévention effectuant une fraction de temps plein.

Le ratio nombre d'agents par médecin de prévention est très variable. 58 % des établissements présentent un ratio de 1 médecin pour moins de 2500 agents. 5 % dépassent le ratio de 1 pour 5000.

Un certain nombre d'universités (Lille 2, Paris 6, Montpellier 2, Rouen, Strasbourg – Louis Pasteur...) accueillent en stage des internes en médecine du travail et utilisent leurs services pour renforcer leur équipe médicale.

Certains établissements, tels l'IUFM du Nord Pas de Calais, les universités de Bordeaux 3, Toulon, Valenciennes, ont choisi de faire appel à des services inter - entreprises de médecine du travail.

Dans l'échantillon, 70 % des établissements sont dotés d'une infirmière et 58 % d'un secrétariat. Dans les services de médecine de prévention dotés d'un secrétariat, la majorité des infirmières et des secrétaires effectuent un service à temps partiel. Dans 9 % des cas, le médecin de prévention ne dispose d'aucune aide : ni infirmière, ni secrétaire (22 % l'année précédente). L'université de Grenoble témoigne du rôle essentiel des infirmières des services de médecine de prévention : « Nos infirmières ont un rôle important dans la réalisation des visites (accueil et réalisation des examens complémentaires), dans le suivi de certains personnels (vaccinations, surveillances tensionnelles...), par leur activité de soins lors d'accidents. Nos infirmières ont commencé l'installation de trousse d'urgence sur les lieux de travail... ».

29 % des services de médecine de prévention (contre 38 % l'année précédente) partagent tout ou partie de leurs locaux avec un autre service, le plus souvent avec le service de médecine préventive en faveur des étudiants. Un certain nombre de services de médecine de prévention (par exemple, les universités de Montpellier 2, Poitiers, Versailles – Saint Quentin en Yvelines ...) restent étroitement liés aux services de médecine préventive en faveur des étudiants, sans qu'il soit toujours aisé d'identifier les moyens propres dévolus à la prévention en faveur des personnels. Le médecin responsable du service de médecine de prévention des personnels et étudiants de l'université de Poitiers souligne les synergies imputables à la cohabitation des deux services : « dynamisme d'une équipe plus importante, vision plus globale des problèmes d'hygiène et de sécurité concernant les deux publics étudiants et personnels, optimisation des moyens ».

Plusieurs établissements, à l'instar de l'université de Nantes, signalent les difficultés d'accessibilité à la médecine de prévention pour les agents, générée par la multiplicité et l'éclatement géographique des sites.

La quasi totalité des services de médecine de prévention déclare être équipée d'un micro – ordinateur. Une dizaine d'établissements utilisent un progiciel de médecine du travail (CHIMED le plus souvent et STHETO pour le service inter - universitaire de Grenoble). Dans plus de la moitié des cas, les équipements et matériels d'examen sont peu nombreux (moins de trois appareils déclarés). A l'opposé, par exemple, le service de médecine de prévention de l'université Paris 6 dispose dans ses locaux d'un laboratoire d'hématologie et d'une salle de radiologie. L'université Montpellier 2 évoque l'intérêt d'un caméscope pour l'étude des postes de travail et pour illustrer certaines formations telles « gestes et postures ».

Moyens des services de médecine de prévention

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche	Médecins		Infirmières		Secrétaires		Locaux	Matériel
	Nombre	Temps de présence	Nombre	Temps de présence	Nombre	Temps de présence		
Universités d'Aix-Marseille	1	1			1	1	3 pièces en propre dont 2 bureaux et 1 salle d'attente	
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	1	0,40			1	0,02	2 pièces dont 1 en propre et 1 partagée avec un autre service	1 micro-ordinateur , 1 visiotest
Université de technologie de Compiègne	1	0,40	1	0,50			3 pièces en propre, salle d'attente partagée avec l'antenne APEC	1 micro-ordinateur , 1 visiotest, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 sonomètre, 2 spiromètres
Université Jules Verne de Picardie	1	0,93	1	0,50			6 pièces dont 5 en propres et 1 rattachée au centre de documentation	1 E.C.G. Nihon Kohden, 1 luxmètre, 1 micro-ordinateur , 1 testo 455, 1 clinitex 50 diagnostic, 1 dräger pompe
IUFM Jules Verne d'Amiens								
Université de technologie de Belfort-Monbéliart (UTBM)	1		1	1,00			4 pièces, dont certaines en propre et d'autres partagées	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 spiromètre, 1 électrocardiographe
Université de Bordeaux I	2	0,40			1	0,50	3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
Université Michel de Montaigne Bordeaux III	1	0,17			1	0,17		1 micro-ordinateur, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 glucomètre
Université de Pau et des Pays de l'Adour	1							
Université de Caen Basse-Normandie	1	1,00	3	2	1	0,50	6 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest
Université Blaise Pascal Clermont II	1	0,40	1	1,00			2 pièces partagées avec un autre service	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 E.C.G
IUFM d'Auvergne Clermont-Ferrand	1						1 en propre	
Université de Bourgogne Dijon	1	0,50	1	0,80			4 pièces en propre au sein du SMUPPS	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest
Universités de Grenoble	2	1,40	3	1,80	2	1,60	7 pièces en propre sur 2 sites	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 E.C.G, 1 sonomètre, 1 spiromètre
Université de Savoie - Chambéry	1	0,40	3	0,40	1	0,20	2 pièces en propre sur chaque site	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 visiotest, 1 sonomètre
USTL/Université Lille I	1	1,00	1	1,00	1	0,50	9 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 spiromètre, 1 électrocardiographe
Université Lille II	1	0,50	1	0,80	1	0,80	3 dont 1 en local propre et 2 partagées sur plusieurs sites	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 spiromètre, 1 anémomètre
Université Lille III	1		1					1 micro-ordinateur, 1 visiotest, 1 ECG
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis	2							

IUFM du Nord Pas-de-Calais	1				1		3 pièces en propre	
Université Claude Bernard - Lyon I	3		2	2,00	1	1,00	7 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
INSA de Lyon	1	0,50	4	3,60	1	1,00	1 pièce en propre, 2 partagées	1 micro-ordinateur, 1 audiomètre, 1 clinitek
IUFM de Lyon	1	0,22	1	0,22			2 pièces dans les 4 centres	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
Ecole normale supérieure de Lyon	1	0,04	1	0,80			4 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 clinitek
Université Montpellier II	2		1	1	1		3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 luxmètre
Université de Perpignan	1		1	1	1	0,50	3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 ergovision
Université Henri Poincaré Nancy I	1	1,00			1	1,00	2 pièces en propre et 1 salle d'attente partagée	1 micro-ordinateur
Université Nancy II								
INP de Lorraine								
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	1				3		4 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 Echelle de Monoyer
IUFM Lorraine - Maxéville	4							
Université du Maine - Le Mans	1				1		2 pièces partagées avec un autre service	1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 clinitek 50
Université de Nantes	1	0,80	1	0,80	1	0,80	3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 sonomètre, 1 ergovision
Université de Nice Sophia-Antipolis	1	1,00	1	1,00			3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 réflotron
Université de Toulon et du Var	1	0,05	1	0,05	1	0,05	3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 1 sonomètre, 1 visiotest
Université d'Orléans	1	0,50	1	0,80			Partagés avec le SUMPPS	1 micro-ordinateur, 1 sonomètre, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 microspiromètre
Université René Descartes 5	5	2,00	1	1,00	1			1 micro-ordinateur, 1 ergovision
Paris VI								1 ergovision, 1 sonomètre, 1 spiromètre
Université Denis Diderot - Paris VII	1	0,33						
Collège de France	2		1	1,00			2 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
CNAM	1	0,40	1	1	1		3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest, 1 audiomètre
EHESS	1	0,20	2	2,00			4 pièces partagées avec le MSH et le CNRS	1 micro-ordinateur, 1 ergovision, 1 clinitek
INALCO	1	0,13	1	1,00	1	0,50	2 pièces partagées	1 micro-ordinateur, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 spiromètre
Maison des Sciences de l'Homme	1		2		1		3 pièces	1 ergovision
Muséum d'histoire naturelle	1	1,00	1	0,80	1	0,8	4 pièces en propre	2 micro-ordinateurs, 1 visiotest, 1 sonomètre, 1 luxmètre
Palais de la Découverte	1	0,20			1	0,50	2 pièces en propre	1 micro-ordinateur
Ecole Normale Supérieure	1	0,33	2	2,00	1	1,00	4 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
Ecole Centrale Paris	2		2	1,00	1	1,00	5 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 sonomètre, 1 visiotest

Université Paris Sud	5	2,20	12	7,80	3	2,00	30 pièces dont 6 partagées et 3 services à Orsay en propre	16 micro-ordinateurs, 1 audivérificateur, 1 luxmètre, 2 visiotests, 1 sonomètre
Fondation nationale des sciences politiques	1				1			
ENS de Chimie de Paris	1						Locaux partagés	1 micro-ordinateur, 1 luxmètre, 1 visiotest, 1 sonomètre
Université de Poitiers	3		1	0,80	1		1 salle de soins infirmiers, 1 secrétariat partagé et 2 bureaux médicaux	4 micro-ordinateurs, 3 imprimantes, 1 audiomètre, 1 luxmètre, 1 sonomètre, 1 glucomètre, 1 test visuel Essilor
Université de la Rochelle	1	0,25	1	0,25	1	0,50	1 pièce partagée	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest
INSA de Rennes	1	0,22	1	1,00	1	1,00	3 pièces en propre	1 audivérificateur, 1 ergo visiotest, 1 clinitek
Université de Rouen	2		1	1,00	1	0,08	5 pièces	1 micro-ordinateur, 1 visiotest, 1 audiomètre
INSA de Rouen	2		1		1	0,80	6 pièces pour le site de Mt St Aignan et 3 pour le site du Madrillet	1 visiotest
Université Louis Pasteur Strasbourg	2	1,40	4	3,30			8 pièces en propre et 3 partagées en tout sur les 2 sites	2 micro-ordinateurs, 2 audivérificateurs, 2 spiromètres, 2 visiotests, 2 glucomètres, 2 ergovisions
IUT/Université Robert Schuman Illkirch	3		1	1,00			2 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
Institut national polytechnique de Toulouse	1	0,36	1	0,48			3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest 1 spiromètre, 1 audiovérificateur
INSA de Toulouse	1	0,34	1	0,34			3 pièces en propre	1 micro-ordinateur, 1 visiotest
								1 spiromètre
Université Toulouse I	1	0,28	1	0,40			3 pièces en propre	1 micro-ordinateur
Université de Toulouse Le Mirail	1	0,40	1	0,40			2 pièces partagées	1 micro-ordinateur
Ecole nationale des ingénieurs de Tarbes	2				1			1 micro-ordinateur, 1 visiotest 1 spiromètre, 1 sonomètre, 1 luxmètre, 1 audiogramme, 1 électrocardiogramme
Université Paris X - Nanterre	2	0,20	1	0,50	1	0,10	5 pièces partagées	1 micro-ordinateur, 1 audivérificateur, 1 visiotest, 1 ECG
IUFM de Versailles	2	0,39					1 pièce partagée par centre	1 audivérificateur
IUFM du Val de Bièvre								
IUFM d'Antony								
IUFM d'Etiolles								
IUFM de Cergy								
IUFM de Saint Germain								
Université d'Evry-Val d'Essonne	1	0,34						
Université Versailles St Quentin en Yvelines	1	0,70	2	2	1	0,70	3 pièces et 1 salle d'attente	1 micro-ordinateur, 1 visiotest 1 audivérificateur, 1 clinitek 50

Moyens (nombre d'agents par ETP* de médecin) * équivalent temps plein				
Établissements d'enseignement supérieur et de Recherche	Effectif global	Nombre de médecins	Temps de présence ETP (en temps plein)	Nombre d'agents par ETP de médecin
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	517	1	0,4	1292
Universités d'Aix-Marseille	6 544	1	1	6544
Université de technologie de Compiègne	691	1	0,4	1727
Université Jules Verne de Picardie	2 060	1	0,93	2215
IUFM Jules Verne d'Amiens				
Université de technologie de Belfort-Montbéliard	648	1		
Université de Bordeaux I	1 801	2	0,40	4502
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	354	1	0,17	2082
Université de Pau et des Pays de l'Adour	321	1		
Université de Caen Basse-Normandie	1 874	1	1,00	1874
Université Blaise Pascal, Clermont II	1 388	1	0,40	3470
IUFM d'Auvergne		1		
Université de Bourgogne - Dijon	2 140	1	0,50	4280
Universités de Grenoble	5 144	2	1,40	3674
Université de Savoie	946	1	0,40	2365
Université Lille I	2 657	1	1,00	2657
Université Lille II	1 837	1	0,50	3674
Université Lille III		1	1,00	
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	145	2		
IUFM Nord Pas-de-Calais	66	1		
Université Claude Bernard - Lyon I	2 595	3		
INSA de Lyon	1 135	1	0,50	2270
IUFM de Lyon	214	1	0,22	973
Ecole normale supérieure de Lyon	200	1	0,40	500
Université Montpellier II	1 399	2		
Université de Perpignan	369	1		
Université Henri Poincaré, Nancy I	3 762	1	1,00	3762
Université Nancy II				
INP de Lorraine				
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	152	1		
IUFM de Lorraine	177	4		
Université de Nantes		1	0,80	
Université du Maine	6 537	1		
Université de Nice Sophia Antipolis	1 892	1	1,00	1892
Université de Toulon et du Var	146	1	0,50	292
Université d'Orléans	1 627	1	0,50	3254
Université Paris V, René Descartes	2 783	5	2,00	1391

Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	7 896	6	2,80	2820
Université Denis Diderot, Paris VII		1	0,33	
Collège de France	800	2		
CNAM	1 692	1	0,40	4230
Ecole normale supérieure de Paris	562	1	0,33	1703
Ecole des hautes études en sciences sociales	580	1	0,20	2900
Fondation nationale des sciences politiques	535	1		
INALCO	503	1	0,13	3869
Ecole Centrale de Paris	390	2		
Maison des sciences de l'Homme	95	1		
Museum d'histoire naturelle	2 200	1	1,00	2200
Palais de la Découverte	277	1	0,20	1385
Ecole nationale supérieure de Chimie de Paris	249	1		
Université de Paris Sud	3 878	5	2,20	1763
Université de Poitiers	4 449	3		
Université de la Rochelle	34	1	0,25	136
INSA de Rennes	372	1	0,22	1691
Université de Rouen	1 952	2		
INSA de Rouen	304	2		
Université Louis Pasteur, Strasbourg	3 154	2	1,40	2253
Université Robert Schuman - Strasbourg	363	3		
Université Toulouse I	991	1	0,28	3539
Université Toulouse Le Mirail	1 281	1	0,40	3202
Institut national polytechnique de Toulouse	858	1	0,36	2383
INSA de Toulouse	613	1	0,34	1803
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes	151	2		
Université Paris X, Nanterre	1 690	2	0,20	8450
IUFM de Versailles		2	0,39	
IUFM du Val de Bièvre				
IUFM d'Antony				
IUFM d'Etioilles				
IUFM de Cergy				
IUFM de Saint Germain				
Université d'Evry Val d'Essonne		1	0,34	
Université Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines	960	1	0,70	1371

II – La population suivie

59 établissements ont fourni des renseignements sur l'effectif total d'agents à surveiller (47 l'année précédente).

71 % des établissements (chiffre équivalent à celui de l'année précédente) ont pu fournir une évaluation du nombre de personnes nécessitant un suivi médical particulier. Certains médecins de prévention signalent qu'ils n'arrivent pas à obtenir la liste des effectifs, de la part des services administratifs ou qu'ils ne disposent même pas du temps nécessaire au simple recensement de ces effectifs. A l'inverse de ces situations critiques, d'autres médecins se félicitent d'une collaboration harmonieuse avec les services de gestion des personnels. Par delà ces situations contrastées, il convient de rappeler l'absolue nécessité pour le médecin de prévention de disposer de toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses missions (liste des personnels actualisée en permanence et, notamment, signalement des personnes reconnues handicapées, embauches, changements de postes, départs à la retraite; déclarations de grossesse, accidents de service et de travail, maladies professionnelles ou contractées dans l'exercice des fonctions, saisines d'office du comité médical, cas soumis au comité médical et à la commission de réforme...).

L'université de Lille 2 note que l'informatisation facilite la constitution et le suivi du fichier des personnels en surveillance médicale particulière, grâce à un progiciel travaillant à partir des données informatisées des dossiers médicaux individuels et des listes de produits utilisés par chaque laboratoire. Cette intégration des données permet de déterminer les suivis médicaux adaptés.

Selon les établissements, il existe des différences importantes dans les proportions de personnels classés à risques par rapport à l'ensemble des personnels. Ces différences ne sont pas seulement corrélées au caractère scientifique ou littéraire des établissements, puisqu'on les constate également dans des établissements de même nature.

La catégorisation des agents en personnels à risques nécessitant un suivi médical particulier découle le plus souvent de la typologie des métiers réputés à risques et des informations recueillies lors des visites médicales, sur les conditions de travail particulières et sur les expositions potentielles auxquelles les agents se déclarent soumis. Les procédures de repérage des risques au travers de l'établissement de fiches des risques professionnels sont rares.

La plupart des établissements intègrent les thésards, ATER et post doctorants aux effectifs des personnels devant bénéficier d'un suivi par la médecine de prévention. L'université de technologie de Compiègne intègre également les étudiants de 3e cycle non salariés, exposés à des risques de type professionnel, du fait de leurs activités en laboratoire.

25 % des services de médecine de prévention de l'échantillon atteignent ou dépassent 80 % de taux de fréquentation (26 % l'année précédente). On observe donc une insuffisance des réponses aux convocations dans nombre de services de médecine de prévention. Il existe une grande différence entre les taux de fréquentation des services de médecine de prévention des académies et de ceux des services de médecine de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (le taux de fréquentation étant supérieur à 80 % dans toutes les académies disposant d'un service de médecine de prévention dans l'enquête 2000 – 2001). L'université de Versailles – Saint Quentin en Yvelines indique que les enseignants seraient plus particulièrement responsables des non réponses aux sollicitations de la médecine de prévention. La configuration multi - sites des établissements ou le caractère variable des emplois du temps ne peut être une explication satisfaisante, par comparaison aux situations qui prévalent dans les académies.

L'attribution d'une lettre de mission délimitant clairement pour chaque médecin de prévention son champ d'action, ses objectifs d'activité et les moyens dont il dispose permet d'éviter les situations floues où le médecin de prévention est amené à se consacrer essentiellement à un suivi médical incomplet. Très peu de médecins de prévention font encore état d'absence de lettre de mission et de délimitation de leur secteur d'activité (hormis à Toulouse).

Population suivie

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche	Effectif total	Nombre de personnes nécessitant un suivi particulier	Nombre de convocations envoyées	Nombre de personnes examinées	Taux de fréquentation
Universités d'Aix-Marseille	6 544	1 544	2 537	1 265	49,86%
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	517	24		192	
Université de technologie de Compiègne	691	181	600	398	66,33%
Université Jules Verne de Picardie	1 850	256		331	
IUFM Jules Verne d'Amiens					
Université de technologie Belfort-Montbéliard	648	36	82	80	97,56%
Université de Bordeaux I	1 801	23	1 070	627	58,59%
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	354		118	71	60,16%
Université de Pau et des Pays de l'Adour	321				
Université de Caen Basse-Normandie	1 874	90	243	181	74,48%
Université Blaise Pascal Clermont II	1 388	995	400	354	88,50%
IUFM d'Auvergne - Clermont-Ferrand			40	40	100,00%
Université de Bourgogne - Dijon	2 140	612	542	409	75,46%
Universités de Grenoble	5 144	1 727			
Université de Savoie - Chambéry	946	25	604	383	63,41%
USTL/Université Lille I	2 657		847	576	68,00%
Université Lille II	1 837	42	767	518	67,53%
Université Lille III		181			
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	145	80	163	155	95,09%
IUFM du Nord Pas-de-Calais	66	72	76	69	90,78%
Université Claude Bernard - Lyon I	2 595	1 580	1 922	894	46,51%
INSA de Lyon	1 135	406	606	511	84,32%
IUFM de Lyon	214	6			90,00%
École normale supérieure de Lyon	200	60			
Université Montpellier II	1 399		1 548	865	55,87%
Université de Perpignan	369	500	279	253	90,68%
Université Henri Poincaré, Nancy I	3 762		1 060	826	77,92%
Université Nancy II					
INP de Lorraine					
École nationale d'ingénieurs de Metz	152	2	52	50	96,15%
IUFM Lorraine - Maxéville	177	25			
Université du Maine - Le Mans		11			
Université de Nantes	6 537		1 013	664	65,54%
Université de Nice Sophia-Antipolis	1 892		951	756	79,49%
Université de Toulon et du Var	146	84	146	146	100,00%
Université d'Orléans	1 627		409	368	89,98%

Université Paris V, René Descartes	2 783	610			
Université Paris VI, Pierre et Marie Curie	7 896	4 568	6 789	3 193	47,03%
Université Paris VII, Denis Diderot					
Collège de France	800	412			
CNAM	1 692	1 010	634	360	56,78%
Ecole normale supérieure, rue d'Ulm	562		338	301	89,05%
Ecole des Htes études en Sciences sociales	580	68	300	113	37,66%
Fondation nationale des sciences politiques	535	56			
INALCO	503	127	303	216	71,28%
Université de Paris Sud	3 878	3 106	4 469	2 434	54,46%
Maison des sciences de l'homme	95	54			
Muséum d'histoire naturelle	2 200	700	1 059	910	85,93%
Palais de la découverte	277	300	307	277	90,22%
Ecole Centrale de Paris	390	157	300	228	76,00%
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	249	215	262	118	45,03%
Université de Poitiers	4449				
Université de La Rochelle	34	34			
INSA de Rennes	372	2	417	233	55,87%
Université de Rouen	1 952	316	687	564	82,09%
INSA de Rouen	304	74	141	119	84,39%
Université Louis Pasteur - Strasbourg	3 154	2 202	1 940	1 366	70,41%
IUT/Université Robert Schuman - Illkirch	363	65			
Institut national polytechnique de Toulouse	858	371	464	341	73,49%
INSA de Toulouse	613	287	485	298	61,44%
Université Toulouse I	991	132	384	279	72,65%
Université de Toulouse Le Mirail	1 281	104	400	235	58,75%
Ecole nationale des ingénieurs de Tarbes	151	66	48	48	100,00%
Université Paris X - Nanterre	1 690	28	482	160	33,19%
IUFM de Versailles			406	366	90,14%
IUFM du Val de Bièvre					
IUFM d'Antony					
IUFM d'Etioilles					
IUFM de Cergy					
IUFM de Saint Germain					
Université d'Evry-Val d'Essonne					
Université Versailles, St Quentin-en-Yvelines	960	314	510	300	58,82%

III – Les activités cliniques

Dans l'ensemble, les activités cliniques sont bien cernées. Seuls 5 établissements n'ont pas fourni de données exploitables (4 l'année précédente).

Dans 73,4 % des établissements ayant répondu, les services de médecine de prévention ont pratiqué l'examen de mise au travail, c'est à dire l'examen médical d'aptitude au poste de travail lors de l'embauche ou lors d'un changement de poste (60 % l'année précédente).

65,6 % des établissements ont assuré l'examen de reprise du travail (55 % l'année précédente).

Le suivi médical des personnels à risques est encore insuffisant. Sur 50 établissements ayant défini une population nécessitant un suivi médical particulier, 35 (70 %, contre 66,7 % l'année précédente) déclarent un nombre de visites médicales dans le cadre de la surveillance des personnels à risques inférieur au nombre d'agents relevant de ce type de visites. Le service de médecine de prévention de l'université de Nantes signale la difficulté de suivi des femmes enceintes : « Le suivi des femmes enceintes, notamment pour les postes à risques où elles peuvent être exposées à des substances toxiques pour la reproduction n'est pas satisfaisant car elles ne prennent pas toujours conscience des risques et oublient d'en informer le médecin. Or c'est surtout dès le début de la grossesse, au stade de l'embryogenèse, qu'il faut écarter de toute exposition nocive les femmes enceintes. Les demandes d'aménagement temporaire de postes pour les femmes enceintes ne posent pas de difficulté en général et sont bien acceptées par les chefs de service ».

58,5 % des établissements ayant répondu à l'item des visites occasionnelles enregistrent un nombre de visites supérieur à 20 par an. Les visites à la demande des agents sont les plus nombreuses (55,3 %), viennent ensuite les visites à la demande des services médico – sociaux (27 %) et enfin les visites à la demande de l'administration (8 %). Les taux de l'année précédente étaient respectivement de 58,1 %, 31,7 % et 8,8 %. Globalement, il ne semble pas se dessiner de développement des visites à la demande des agents, ce type de visite rendant compte de l'accessibilité de la médecine de prévention pour les usagers.

Pourtant, comme le déclare le médecin de prévention responsable du Collège de France : « l'écoute des problèmes psychologiques peut calmer un état de souffrance physique ou psychique...et... dans certains cas, à la demande de l'agent, nous pouvons jouer un rôle d'intermédiaire entre l'agent et sa hiérarchie » ... « Nous apprécions beaucoup ces visites car nous pensons jouer pleinement notre rôle de médecin de prévention ».

Dans les établissements de recherche ainsi que dans les universités scientifiques, le suivi de l'état vaccinal des personnels est en général réalisé. Toutefois, dans 39 % des établissements, il est demandé moins de 20 vaccinations par an (63 % l'année précédente).

Un certain nombre d'établissements proposent la vaccination antigrippale. Rappelons qu'il s'agit alors d'un service offert par l'employeur et que cette vaccination n'a pas de caractère obligatoire. Il n'est pas non plus dans les obligations du service de médecine de prévention de réaliser cette vaccination.

En ce qui concerne les examens complémentaires, 98 % des services de médecine de prévention prescrivent ou réalisent des examens complémentaires (80,4 % l'année précédente). Il existe une diversité de pratiques, selon les établissements, quant au nombre et aux types d'examens complémentaires réalisés. Les établissements d'enseignement scientifique dotés de services de médecine de prévention structurés réalisent un nombre conséquent d'examens complémentaires.

En général, les examens complémentaires réalisés dans les services de médecine de prévention sont les examens sur bandelettes urinaires, les dépistages des troubles visuels par visiotest et des troubles auditifs par audivérificateur ou audiogramme. Certains services disposent également de matériel portable d'exploration fonctionnelle respiratoire permettant l'enregistrement de courbes débit – volume. La plupart des autres examens sont prescrits et réalisés en ville :

- numérations formules sanguines et numérations plaquettaires, dans le cadre des expositions à certains solvants ou à la radioactivité ;
- bilans hépatiques et rénaux en cas d'expositions à certains toxiques ;
- sérologies des hépatites avant vaccination ;
- radiographies pulmonaires, le plus souvent dans le cadre de la surveillance de l'exposition à l'amiante ou lors d'anomalies respiratoires dépistées à l'examen clinique ;
- la dosimétrie lors de l'exposition aux rayonnements ionisants ;
- etc.

Le médecin de prévention de l'université Lille 2 relève « la réticence de certains personnels à effectuer les examens complémentaires prescrits, en particulier les examens biologiques » et propose « une nouvelle organisation permettant la réalisation sur place des prélèvements sanguins par l'infirmière du service ».

Activités cliniques								
Établissements	Examens systématique des personnels sans surveillance	Examens de mise au travail	Examens pour reprise du travail	Examens dans le cadre de la surveillance des personnels à	Visites occasionnelles	Injections vaccinales	Total	Nombre d'examens complémentaires
Université d' Avignon et des Pays du Vaucluse	177			15	13	26	231	238
Université d'Aix-Marseille			4	465	34	213	716	138
Université de technologie de Compiègne	237	101	4	161	51	44	598	1 008
Université J.Verne de Picardie		2	1				3	525
IUFM Jules Verne d'Amiens								
UT de Belfort-Montbéliard	78	82		30	6	89	285	126
Université de Bordeaux I	119	33		314	22		488	1 042
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	20	39	4	51	7	4	125	83
Université de Pau et des Pays de l'Adour								23
Université de Caen Basse-Normandie	24	57	9	146	61	23	320	500
IUFM d'Auvergne - Clermont-Ferrand	40			13			53	
Université Blaise Pascal, Clermont II	287	62		67	117	227	760	514
Universités de Bourgogne - Dijon	140	15	15	295	20	29	514	661
Universités de Grenoble	771		20	839	191	126	1947	867
Université de Savoie	114	158	24	218	93	47	654	755
USTL/Université Lille I	281	52	18	345	102	123	921	628
Université Lille II	160	134	12	327	44	40	717	979
Université de Lille III		202	9	181	16		408	378
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis		66	3	80	9		158	49
IUFM Nord Pas-de-Calais - Lille	7	66	4	59	8		144	43
Université C. Bernard - Lyon I	18	329	3	496	43	893	1782	4 098
IUFM de Lyon	107	35		7	7	42	198	157
INSA de Lyon	74	64	31	248	189	43	649	364
ENS de Lyon						31	31	191
Université de Montpellier II	36	144	12	670	16	134	1012	1 914
Université de Perpignan		94		231	34	70	429	751
Université Nancy I, Henri Poincaré		9	111		102		222	2 275
Université Nancy II								
INP de Lorraine								
IUFM Lorraine - Maxéville	137	76		29	1	13	256	188
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	19	11		31	1		62	71
Université du Maine - Nantes	59	117	4	148	3	2	333	378

Université de Nantes	52	148	36	584	110	542	1472	1 595
Université de Nice Sophia-Antipolis	407	153	1	349	12	242	1164	1 724
Université de Toulon et du Var	621		2	84	4	6	717	203
Université d'Orléans	48		31	259	30	4	372	809
Université René Descartes 5					78		78	1 606
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	954	682	34	2 024	215	429	4338	5 088
Université Denis Diderot, Paris VII		158	9		109	126	402	485
Collège de France		111	3	225	169	137	645	766
CNAM	19	122	9	328	223	134	835	1 124
Ecole des Hautes études en sciences sociales	48	12		51	8	6	125	248
Fondation nationale des sciences politiques	300	53	12	44	16	66	491	344
INALCO	109			84	30	106	329	387
ENS de Paris	92	37	22	209	133	20	513	154
Maison des sciences de l'homme	6	2		36	1		45	29
Muséum d'histoire naturelle				778	143	552	1473	418
Palais de la découverte		39	4	113	125	73	354	104
Université Paris Sud	161	320	92	1 866	407	496	3342	2 058
Ecole Centrale de Paris	80	54	4	150	18	24	330	659
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	13		2	100	5	1	121	82
Université de Poitiers		197	12		143	26	378	489
Université de La Rochelle			2	2	18	4	26	126
INSA de Rennes	7	27		214	31	21	300	243
Université de Rouen		103	7	306	37	67	520	1 711
INSA de Rouen	12	22	1	74	8	52	169	323
Université Louis Pasteur, Strasbourg	65	295	38	876	291	307	1872	2 996
Université Robert Schuman - Strasbourg	15			32	6	2	55	53
Université Toulouse I	167	196		123	16	3	505	405
Institut National Polytechnique, Toulouse	111	123		228	12	12	486	603
INSA de Toulouse	104	125		195	22	41	487	1 550
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes					2		2	72
Université de Toulouse Le Mirail	114	226	4	119	28	3	494	367
Université Paris X, Nanterre	156		7	35	88	36	322	5
IUFM de Versailles	192	167	3	186	89	18	655	242
IUFM du Val de Bièvre								
IUFM d'Antony								
IUFM d'Etiolles								
IUFM de Cergy								
IUFM de Saint Germain								
Université d'Evry Val d'Essonne	76		1				77	85
Université Versailles - Saint Quentin en Yvelines	86	61	16	153	114	123	553	471

Visites occasionnelles

Etablissements d'enseignement supérieur et de Recherche	À la demande du personnel	À la demande de l'administration	À la demande des personnels médico-sociaux	Autres	Total
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	13				13
Université d'Aix-Marseille	17	12	5		34
Université de technologie de Compiègne	15			36	51
Université Jules Verne de Picardie	5	4	4	3	16
IUFM Jules Verne d'Amiens					
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	1		2		3
Université de Bordeaux I	15	2	5		22
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	1	4	2		7
Université de Pau et des Pays de l'Adour	3	1			4
Université de Caen Basse-Normandie	46	3	12		61
Université Blaise Pascal, Clermont II	86		31		117
IUFM d'Auvergne - Clermont-Ferrand					
Université de Bourgogne - Dijon	11	4	5		20
Universités de Grenoble	118	14	59		191
Université de Savoie	11		58	24	93
Université Lille I	39	3	9		51
Université Lille II	17	6	21		44
Université Lille III					
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	1		8		9
IUFM Nord Pas-de-Calais - Lille		1	3		4
Université Claude Bernard - Lyon I	20	1	22		43
Ecole normale supérieure de Lyon					
INSA de Lyon	74	23	92		189
IUFM de Lyon	3	3	1		7
Université de Perpignan - Montpellier	26		8		34
Université Montpellier II	3	6	7		16
Université Henri Poincaré, Nancy I	33	69		120	222
Université Nancy II					
INP de Lorraine					
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	1				1
IUFM de Lorraine - Nancy-Metz	1				1
Université du Maine	3				3
Université de Nantes	82	6	22		110
Université de Nice Sophia-Antipolis	8	2	2		12
Université de Toulon et du Var	1	1	2		4

Université d'Orléans	8	1	20	1	30
Université Paris V, René Descartes	53	5	20		78
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	93	69	53		215
Université Denis Diderot, Paris VII	67	14	14	6	101
Collège de France	145		24		169
CNAM	173		50		223
Ecole normale supérieure, rue d'Ulm	95	4	34		133
Ecole des hautes études en sciences sociales	6		2		8
Fondation nationale des sciences politiques	11		3	2	16
INALCO	13		16	1	30
Université Paris Sud	288	11	157		456
Maison des sciences de l'homme			1		1
Museum d'histoire naturelle	107	6	30		143
Palais de la Découverte	74	1	50		125
Ecole Centrale de Paris	9	1	8		18
Ecole nationale supérieure de Chimie de Paris	3		2		5
Université de Poitiers	32	22	72	17	143
Université de la Rochelle	12	4	2		18
INSA Rennes	26		5		31
Université de Rouen	27	3	7	18	55
INSA de Rouen	2	3	3	5	13
Université Louis Pasteur, Strasbourg	141	3	87	75	306
Université Robert Schuman	1	1	4		6
Université Toulouse I	6	1	9		16
Université Toulouse Le Mirail	23	2	3		28
Institut national polytechnique de Toulouse	8	2	2		12
INSA de Toulouse	12	3	7		22
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes	1		1		2
Université Paris X, Nanterre	88				88
IUFM de Versailles	57	2	27		86
IUFM du Val de Bièvre					
IUFM d'Antony					
IUFM d'Étiolles					
IUFM de Cergy					
IUFM de Saint Germain					
Université d'Evry Val d'Essonne					
Université Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines	18		10	86	114

IV – Conclusions professionnelles

90,6 % des établissements ont fourni des renseignements sur les conclusions professionnelles et 92 % ont répondu au sujet des orientations après visites médicales (respectivement 72 % et 74 % l'année précédente).

Hormis les certificats d'aptitude spécifique, les conclusions professionnelles consistent en majorité en aménagements de postes (55,3 % des décisions, contre 52,2 % l'année précédente). 13,3 % des décisions correspondent à des changements de poste ou reclassements professionnels (15 % l'année précédente). Au total, 68,6 % des conclusions professionnelles (67,2 % l'année précédente) vont dans le sens d'une recherche de compatibilité entre les caractéristiques du poste et la fonctionnalité de l'agent. Restent 27,7 % d'inaptitudes temporaires proposées, et 3,1 % d'inaptitudes définitives. L'année précédente, ces taux étaient respectivement de 32,8 % et de 4,8 %. Il ne se dessine donc pas d'évolution marquante.

Les orientations après visite médicale se font, comme l'année précédente, préférentiellement vers le médecin spécialiste (47,6 % des orientations) et vers le médecin traitant généraliste (35 %), soit au total, 82,6 % des orientations, contre 77,9 % l'année antérieure. Le recours plus fréquent au médecin spécialiste par rapport au médecin généraliste s'explique en partie par les besoins de bilans ou d'examen complémentaires.

Le recours à une hospitalisation reste rare, avec 0,9 % des orientations (0,6 % l'année précédente). Les universités de Grenoble, Lille 2, Toulon attirent l'attention sur une augmentation du nombre de pathologies liées à une souffrance psychologique au travail : stress, angoisse, dépression. L'université de Toulon a mis en place en fin d'année 2001 une cellule d'écoute plus spécialement chargée de répondre à ce type de difficultés.

L'orientation vers un service social représente 2,7 % des orientations après visite médicale (2,6 % l'année précédente). Le faible niveau de ce type de décision est difficilement explicable, étant donné qu'un certain nombre d'affections est intriqué avec des difficultés d'ordre social. Dans le même temps, 13,6 % (18,8 % l'année précédente) des orientations concernent d'autres intervenants, essentiellement paramédicaux (dentiste, kinésithérapeute, infirmière...).

En ce qui concerne la prise en charge des urgences, 48 % des services de médecine de prévention ont assuré la prise en charge d'urgences (50 % l'année précédente), sans pour autant organiser une permanence de l'accueil d'urgence, à l'exception de l'université Paris 6.

L'université de Dijon signale la mise en place d'un protocole entre le service de médecine de prévention et le service de médecine préventive pour assurer des plages de permanence médicale et de réponse à l'urgence plus importantes.

Lorsqu'il existe un accueil des urgences, comme les années précédentes, la majorité des cas est traitée sur place sans suite (75 % des cas). 18,4 % des cas sont adressés chez le médecin traitant et seulement 6,6 % des cas donnent lieu à une hospitalisation.

Conclusions professionnelles											
Établissements	Conclusions						Orientation après visite médicale				
	Aménagement de poste	Changement de poste -	Reclassement	Inaptitude temporaire	Inaptitude définitive	Certificat d'aptitude spécifique	Vers le médecin traitant (ou généraliste)	Vers un spécialiste	Hospitalisation	Vers le service social	Autres
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	1						3	20			
Universités d'Aix-Marseille	13	3					497	99		2	
UT de Compiègne	6					44	7	31	1		
Université J.Verne de Picardie		1		2			16	95			
IUFM Jules Verne d'Amiens											
UT de Belfort-Montbéliard								4			
Université de Bordeaux I		2				135	16	28			
Université Bordeaux III	1	1		2		2	1	2		1	1
Université de Pau et des Pays de l'Adour							4	24			
Université de Caen B.-Normandie	13	1		1		38	28	35		1	6
Université B.Pascal, Clermont II	7	3		4		128	24	12	2	8	
IUFM d'Auvergne	1			2			4	3		2	
Université de Bourgogne	18			2						3	
Universités de Grenoble	34			18			27	18		15	6
Université de Savoie	6	1					63	84		4	2
Université Lille I	3	2		9		3	4	16			
Université Lille II	9	3		2		3	58	139			
Université Lille III	3										
Université de Valenciennes et de Hainaut-Cambrésis	8			2				20			
IUFM Nord Pas-de-Calais	10						3	4			
Université Claude Bernard - Lyon I	7	5		11	2	25	56	20		8	
Ecole normale supérieure de Lyon											
INSA de Lyon	4	2		6	1	24	30	22	6	7	42
IUFM de Lyon	4						42	7			
Université Montpellier II	4			1		27	57	94		3	279
Université de Perpignan	4	1				1	14	17	1	1	
Université Henri Poincaré, Nancy I				17	3		79	41			
Université Nancy II											
INP de Lorraine											

ENI de Metz		1				16					
IUFM de Lorraine - Nancy-Metz	1			1			10	13			
Université du Maine	1						3	32		1	
Université de Nantes	18	14		10	3	51	53	69	4	25	13
Université de Nice S.Antipolis	18	1		2	1	46	39	98	1	1	
Université de Toulon et du Var	1	3				1	2	15			
Université d'Orléans	33			2		12	10	32			
Université Paris V, René Descartes	4	1					27	142			3
Université P.et M.Curie, Paris VI	8	2		1	1	239	97	171			
Université Denis Diderot, Paris VII	6			2			11	24			3
Collège de France											
CNAM	4	2		2		28	51	198		12	2
Ecole normale supérieure de Paris	1	1		1	1		7	11	2		
Ecole Centrale de Paris	6	2		6	1	70	25	36			10
ENSC de Paris											
EHESS de Paris	6			1		1	8	33		1	11
FNSP de Paris				1	3			29			2
INALCO	2						15	35		1	6
Université de Paris Sud	16	7		9	2	82	149	302	3	11	104
Maison des sciences de l'homme	1						1				
Museum d'histoire naturelle	30	10		9	2	55		107		15	15
Palais de la Découverte	1						22	3		1	
Université de Poitiers				10	3		37	30		4	
Université de la Rochelle				8			8	10			
INSA de Rennes	5	1		2		43	18	27	1	1	
Université de Rouen						14	39	50			
INSA de Rouen	3					1	13	15			
Université L.Pasteur-Strasbourg	13	2		31		89	80	245	32	4	221
Université R.Schuman-Strasbourg	3						1				
Université Toulouse I	1					8	8	5		3	
INP de Toulouse	3	3				23	12	11		1	
INSA de Toulouse	2	4				35	14	7			3
ENI de Tarbes				1				5			
Université de Toulouse Le Mirail	5					4	79	24		1	
Université de Nanterre, Paris X	4	6					1	12		2	2
IUFM de Versailles	1						120	48		5	
IUFM du Val de Bièvre											
IUFM d'Antony											
IUFM d'Etiolles											
IUFM de Cergy											
IUFM de Saint Germain											
Université d'Evry Val d'Essonne								14			2
Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines	8	2		3	1	232	14	38	1	12	46

Les urgences				
Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche	Nombre de personnes reçues	Suites données		
		Hospitalisation	Orientation vers le médecin traitant	Traitées sur place sans suite
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	3	1		
Universités d'Aix-Marseille	2			2
Université de technologie de Compiègne	11	1	4	6
Université Jules Verne de Picardie				
IUFM Jules Verne d'Amiens				
Université de technologie de Belfort-Montbéliard				
Université de Bordeaux I	4			4
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III				
Université de Pau et des Pays de l'Adour				
Université de Caen Basse-Normandie	839	25	107	707
Université Blaise Pascal, Clermont II	558	8	50	500
IUFM Auvergne				
Université de Bourgogne - Dijon	10		4	6
Université de Savoie - Grenoble	13	4	7	2
Universités de Grenoble				
Université de Lille I	119	1	8	34
Université de Lille II				
Université de Lille III				
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis				
IUFM du Nord Pas-de-Calais - Lille				
Université Claude Bernard - Lyon I	1 815	31	64	230
Ecole normale supérieure de Lyon				
IUFM de Lyon				
INSA de Lyon	7	2	2	1
Université de Montpellier II	722	24	216	480
Université de Perpignan				
Université Henri Poincaré, Nancy I				
Université Nancy II				
INP de Lorraine				
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz				
IUFM de Lorraine				
Université du Maine	1			
Université de Nantes	20	1	1	18
Université de Nice Sophia-Antipolis				
Université de Toulon et du Var				
Université d'Orléans	14		9	5
Université Paris V, René Descartes				
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	1 986	167	249	1 570

Université Denis Diderot, Paris VII				
Collège de France	25	8	12	5
CNAM	43	11	20	12
Ecole normale supérieure, rue d'Ulm				
Ecole des hautes études en sciences sociales	3		3	
Fondation nationale des sciences politiques				
INALCO				
Maison des sciences de l'homme	1			1
Museum d'histoire naturelle	107	10	57	
Palais de la découverte	3		3	
Université de Paris Sud	28	3	9	15
Ecole Centrale de Paris	5	1	1	3
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris				
Université de Poitiers				
Université de la Rochelle				
INSA de Rennes	2	1		1
Université de Rouen				
INSA de Rouen				
Université Louis Pasteur, Strasbourg	173	32	40	101
Université Robert Schuman - Strasbourg				
Université Toulouse I	2		1	1
Université de Toulouse Le Mirail				
Institut national polytechnique de Toulouse	6	1	3	2
INSA de Toulouse	74		42	30
Ecole national d'ingénieurs de Tarbes				
IUFM de Versailles	6	1	5	
IUFM du Val de Bièvre				
IUFM d'Antony				
IUFM d'Etiolles				
IUFM de Cergy				
IUFM de Saint Germain				
Université Paris X, Nanterre				
Université d'Evry Val d'Essonne				
Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	3			

V – Actions sur les lieux de travail

84,4 % des services de médecine de prévention ont fourni une réponse concernant les visites de locaux (74 % l'année précédente) et 65,6 % ont donné des indications concernant l'étude des conditions de travail (44 % l'année précédente). D'une année sur l'autre, on constate donc une évolution favorable dans le volume des activités de tiers temps. En ce qui concerne plus particulièrement les visites de locaux, plusieurs établissements indiquent qu'elles sont réalisées par ou avec le concours des ingénieurs hygiène sécurité et des ACMO.

Le nombre de visites de locaux et d'études des conditions de travail reste faible (moins de 10 visites de locaux par an dans 63,6 % des établissements ayant répondu à cet item et moins de 10 études des conditions de travail dans 77 % des établissements ayant répondu à cet item, ces performances étant équivalentes à celles de l'année précédente). Plusieurs médecins de prévention nous signalent que les activités de tiers temps sont parfois délaissées au profit des visites médicales, faute de temps.

Seuls 4 établissements indiquent disposer de la liste des produits chimiques utilisés dans chaque service. deux établissements indiquent avoir eu communication des déclarations des unités et des avis de la commission de génie génétique, concernant la manipulation des organismes génétiquement modifiés.

La majorité des visites de locaux sont des visites systématiques (51,3 % contre 65,5 % l'année précédente). Les visites après une consultation médicale représentent 16 % des causes de visites (16,8 % l'année précédente). Il reste 32,6 % de visites des locaux pour des raisons autres : nouvelles installations, visites à la demande de l'ACMO, du CHS, d'un chef de service, analyse des causes d'accidents du travail...

En ce qui concerne les études de postes et les actions d'amélioration des conditions de travail, les solutions adoptées sont, par ordre décroissant : les aménagements de postes (28,6 %), les mesures d'ambiance (13,3 %), les rédactions de consignes (10,2 %) et les études ergonomiques (8,8 %). Les autres actions tendant à améliorer les conditions de travail (informations, vérifications – inspections, études des risques professionnels...) représentent 39 % des interventions en milieu de travail.

L'université Paris 6 remarque que « les aménagements de postes de travail obtenus portent sur les horaires mais débordent rarement ce cadre. Les améliorations des conditions de travail, au sens large, avec réagencement de locaux... sont beaucoup plus difficiles à réaliser ».

Il paraît instructif de reprendre les principales constatations et remarques ayant pu être formulées dans certaines unités de travail, par le service de médecine de prévention de l'université Paris 6, à l'occasion de ses activités de tiers temps, les manquements listés se retrouvant dans les différents relevés d'inspection des locaux des autres établissements :

- En matière d'hygiène et de sécurité générale des locaux
 - ⇒ vétusté de certains locaux,
 - ⇒ non conformité de certaines installations électriques,
 - ⇒ encombrement des locaux,
 - ⇒ éclairage insuffisant,
 - ⇒ température inadéquate des locaux (parfois surchauffés).

- Concernant les risques chimiques
 - ⇒ stockage de produits inflammables en trop grande quantité,

- ⇒ produits dans des flacons en verre sur étagères,
 - ⇒ insuffisance de tri et d'évacuation des produits inutilisés,
 - ⇒ insuffisance d'armoires ventilées, de réfrigérateurs antidéflagrants, de contrôle des sorbonnes, de dispositifs de retenue des déversements de produits toxiques, de signaux d'alarme, de douches fonctionnelles,
 - ⇒ manquements au port de protections individuelles,
 - ⇒ déficit en formation et en ACO.
- Concernant les risques biologiques
- ⇒ respect insuffisant des règles, en matière de confinement et de port de protections individuelles, lors de la manipulation de micro – organismes, en matière d'autoclavage et d'élimination des déchets biologiques, en matière de désinfection des paillasse et petits matériels.
- Concernant les risques physiques
- ⇒ Les lasers : défaut de signalisation et d'interdiction d'accès, lors de la mise en marche, manquements au respect des mesures de sécurité pour les réglages de faisceau, l'élimination des objets réfléchissants, l'installation des faisceau hors du niveau des yeux, la suppression des postes de travail à proximité des installations laser, défaut de port de lunettes.
 - ⇒ Les poussières : aspiration insuffisamment efficace à la source, défaut de port de masques.
 - ⇒ Le bruit : défaut de port de protections individuelles.
 - ⇒ La radioactivité : non conformité du balisage des pièces, du stockage des produits radioactifs dans des récipients spécifiques étiquetés, des règles d'évacuation des déchets, défaut de port de protections individuelles.
- Concernant tous les types de risques
- ⇒ absence ou défaut d'affichage des conduites à tenir en cas d'accident,
 - ⇒ non mise à jour des consignes de sécurité.

Chaque année, le comité central d'hygiène et de sécurité rappelle combien les actions de tiers temps sont essentielles pour le repérage des risques professionnels et donc pour l'instauration d'une prévention le plus en amont possible, avant la survenue d'accidents ou de pathologies professionnelles.

Etude du milieu du travail										
Etablissements d'enseignement supérieur et de Recherche	Visites des locaux					Etude des conditions de travail				
	Visite systématique	Visite après Consultation médicale nouvelle installation	Autres	Total	Aménagement de postes	mesure d'ambiance	Etude ergonomique de l'activité	Rédaction de consignes	Autres	
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	15			15						
Universités d'Aix-Marseille	16	1		17	5					
Université de technologie de Compiègne	2		1	3	6	1		10		
Université Jules Verne de Picardie				18					18	
IUFM Jules Verne d'Amiens										
Université de technologie de Belfort-Montbéliard		3		3		2		1		
Université de Bordeaux I	12			15	3					
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III		1		1					1	
Université de Pau et des Pays de l'Adour										
Université de Caen Basse- Normandie	3	4		7	4					
Université Blaise Pascal, Clermont II	2	1		3	3					
IUFM d'Auvergne										
Université de Bourgogne - Dijon	2	1		4	1			3		
Universités de Grenoble	15	11		29	5	3				
Université de Savoie	7		1	8	9	1				
Université Lille I	9	3		12	1	2		1		
Université Lille II	7			7						
Université Lille III										
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis		5		5	1	1				
IUFM Nord Pas-de-Calais	3			3	1				22	
INSA de Lyon	8			11	1	1		1		
IUFM de Lyon	4			4			1			
Université Claude Bernard - Lyon I										
ENS de Lyon	10			10	2	1				
Université Montpellier II	6			6						
Université de Perpignan		2		2			4			
Université Henri Poincaré, Nancy I				28	1					
Université Nancy II										
INP de Lorraine										
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	1			1	1			1		

IUFM de Lorraine	3				3					
Université du Maine	1				1	1				
Université de Nantes	9	5		2	16	4	2			
Université de Nice Sophia-Antipolis	10	2	1		13	3	4	2		
Université de Toulon et du Var	6	2			8	2	6	2	1	100
Université d'Orléans		2	3		5	2	1			
Université Paris V, René Descartes	2	1		14	17					
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	44			5	49	2				
Université Denis Diderot, Paris VII										
Collège de France		3	1	1	5					
CNAM	10			50	60		1			
ENS de Paris	8	3			11			1		
Ecole des hautes études en sciences sociales	1	1			2	6			4	
Fondation nationale des sciences politiques								1		
INALCO	5	1	1		7	1	1			
Maison des sciences de l'Homme	2	1			3					
Ecole nationale supérieure de Chimie - Paris	2				2					
Muséum d'histoire naturelle										
Palais de la Découverte	8				8	1	1		8	
Ecole Centrale de Paris	1	5			6	4	3		5	2
Université Paris Sud	27	8	27	6	68	8	1	1	5	10
Université de Poitiers	3	1	1		5	1		5	1	
Université de La Rochelle				8	8					
INSA de Rennes	7	3			10	3				
Université de Rouen, Mont Saint Aignan	6			3	9	1	2			1
INSA de Rouen								1		
Université Louis Pasteur, Strasbourg I	11	22	2	13	48	5	9		2	6
Université Robert Schuman	1				1			10		
Université Toulouse I										1
Institut national Polytechnique de Toulouse	7				7					2
INSA de Toulouse	5			1	6					
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes		2			2					
Université de Toulouse Le Mirail	1	1	1		3	1				
Université Paris X, Nanterre	3	1	1		5	3				
IUFM de Versailles	7	1		1	9	1			1	
IUFM du Val de Bièvre										
IUFM d'Antony										
IUFM d'Etiolles										
IUFM de Cergy										
IUFM de Saint Germain										
Université d'Evry Val d'Essonne										
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	7	3	3		13	8	2		3	1

VI – Maladies professionnelles et accidents du travail

Pour l'année considérée, 68,7 % des établissements ont renseigné la rubrique « accidents du travail », contre 50 % l'année précédente.

52,3 % des services de médecine de prévention déclarant des accidents du travail recueillent les données concernant les accidents et incidents non déclarés, contre 32 % l'année précédente (données répertoriées dans le registre d'infirmerie, le cahier d'hygiène et de sécurité ou sur des fiches tenues par le médecin de prévention).

Les principales causes d'accidents déclarés sont, comme l'année précédente, par ordre décroissant, les chutes, les accidents de manutention, les accidents de la route et les blessures par outils. Ce classement dénote une sous-déclaration probable des accidents de trajet et donc l'absence ou l'insuffisance des données en provenance de certains services de gestion de personnels.

Le CNAM établit un taux global d'accidents de travail ($\frac{\text{nombre d'AT déclarés} \times 100}{\text{nombre de personnes du CNAM}}$).

Ce taux était de 2,20 % en 2000 – 2001. Des taux sont également élaborés dans des sous populations spécifiques des employés du CNAM et permettent de suivre d'une année sur l'autre l'évolution des accidents et les résultats des actions de prévention.

L'université de Nantes signale des agressions contre des personnels de gardiennage et de sécurité, sans pour autant conclure à une montée de l'insécurité et des risques professionnels pour cette catégorie d'agents.

31,2 % des établissements déclarent une ou plusieurs maladies professionnelles ou à caractère professionnel (aucune déclaration de maladie professionnelle n'avait été signalée l'année précédente).

A l'occasion de séries de quelques décès par cancer chez des agents travaillant dans des laboratoires de recherche, trois établissements se sont interrogés, sur une éventuelle origine professionnelle de ces cas de cancer. A ce jour, sur ces petites séries, aucun lien de causalité entre une pathologie cancéreuse définie et une exposition particulière n'a pu être mis en évidence. Ce type d'étude épidémiologique devrait être conduit à une échelle plus vaste et sur des cohortes. En attendant, Il convient de demeurer particulièrement vigilant quant à l'utilisation de produits reconnus cancérigènes.

Il ressort donc de ces indicateurs une appréhension et une connaissance des accidents de service et du travail et des maladies professionnelles et à caractère professionnel encore incomplètes. Dans nombre d'établissements, la prévention des accidents et des maladies liées au service doit être renforcée.

Maladies professionnelles et accidents du travail																		
Etablissements	Nombre d'accidents du travail		Causes des accidents déclarés														Maladies déclarées	
	déclarés	non déclarés	Chute	Manutention	Heurt	Electricité	Projection	Outils	Machines	Contact-Exposition	Explosion	Inhalation	Accidents de la route	Agression	Incendie	Autres	professionnelles	à caractère professionnel
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	5		1	1			1	1					2					
Universités d'Aix-Marseille	55	30	9	11		1	8		3			3		1			5	
Université de technologie de Compiègne	16	5	6	6	3		1	2					1	1				
Université Jules Verne de Picardie																		
IUFM Jules Verne d'Amiens																		
UT de Belfort-Montbéliard	4	11	1	1	1								1					
Université de Bordeaux I	45		15	7	5		2	1		1			10	4				
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	18		8	3	2								3	1		1		
Université de Pau et des Pays de l'Adour																		
Université de Caen Basse-Normandie	30		6	3				3					6			1		
Université Blaise Pascal, Clermont II	22		5		5		4									5	2	
IUFM d'Auvergne	6		2	2									1	1				
Université de Bourgogne		10																
Universités de Grenoble																		3
Université de Savoie	21	4	7	3	3			1		3			4					
Université Lille I	27	5	13	2	3		2	4					9	1			1	
Université Lille II	66		13	2			2	3		3		1	6	1		2	1	
Université de Lille III																		
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	18		6	5	1		1	1								1		
IUFM Nord Pas-de-Calais	12		1	3						1			1			6		
INSA de Lyon	47	51	9	11	6	1	4	3	2	1		1	8			1		
IUFM de Lyon	8		6	2														
Université Claude Bernard - Lyon I	29	115	10	3	3		1	3		2			4	1		3	1	
Ecole normale supérieure de Lyon	5	14	1		1		2											
Université Montpellier II	30	43	3	5	7		2	2	1	2			6					
Université de Perpignan	5	47	2					1		1								
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz																		
Université Henri Poincaré - Nancy I	47												7				4	
Université Nancy II																		
INP de Lorraine																		
Institut National Polytechnique de Lorraine																		
Université du Maine																		
Université de Nantes	29		8	1	1		2	5	3				6	3			4	1

Université de Nice Sophia-Antipolis																		1	
Université de Toulon et du Var	19	1	9	1			3	5	1	1									
Université d'Orléans	6	5	3					1		1			1					1	
Université Paris V, René Descartes																		4	
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	55	420																12	1
Université Denis Diderot, Paris VII																			
Collège de France	21	5	10	1	2		4	2				1					1		
CNAM	51	34	37	15	7	1		4	1			1	1	4			3		
Ecole normale supérieure de Paris	30		13	5	3		1	1		1			3		2				
Ecole des hautes études en Sciences sociales	9		7				1										1		
Fondation nationale des sciences politiques																			
INALCO	3		1										2						
Université Paris Sud	71	130	23	14		3		6	8	11			4	2					1
Maison des sciences de l'Homme																			
Muséum d'histoire naturelle	3																	1	2
Palais de la découverte	23																	1	
ENSC de Paris																			
Ecole Centrale de Paris	11	30	1	2	3		1	2		1							1		
Université de Poitiers	10						3										2		
Université de La Rochelle																			1
INSA de Rennes	15	5	5	2				2	1								3	4	
Université de Rouen																			
INSA de Rouen	9	9	4							3							2		
Université Louis Pasteur, Strasbourg I	69	55	21	7	9		6	15	1	15	1	1	7	1		1	13		
Université Robert Schuman - Strasbourg	5	32	1	1									2						
Université Toulouse I																			
Université de Toulouse Le Mirail																			
Institut National Polytechnique de Toulouse	7		3	1	1			1					1						
INSA de Toulouse	10		2		3		2	1					2					2	
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes																			
IUFM de Versailles																			
IUFM du Val de Bièvre																			
IUFM d'Antony																			
IUFM d'Étiolles																			
IUFM de Cergy																			
IUFM de Saint Germain																			
Université Paris X, Nanterre	28		13	6	5	1	1										2		
Université d'Evry Val d'Essonne																			
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	21	22	2	1	2		2	1		5			1			2			6

VII – Stages de formation et activités spécifiques

53,1% des services de médecine de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de recherche proposent des formations organisées par le médecin de prévention (contre 36% l'année précédente).

Les thématiques le plus souvent citées sont, par ordre décroissant : le secourisme et essentiellement la formation de secouristes sauveteurs du travail, la formation des ACMO, correspondants sécurité et des membres du CHS, la formation–information des nouveaux entrants aux règles de sécurité, les risques chimiques et cancérigènes, le travail sur écran, la lutte contre le tabagisme et contre l'alcoolisme... L'année précédente, l'ordonnancement des thématiques de formation revenant le plus souvent était le même.

D'autres actions (participation aux travaux des CHS, liaisons avec le comité médical et la commission de réforme, liaisons avec les professionnels de santé, les personnels administratifs et sociaux, travail administratif, formation médicale continue...) sont nécessaires à la réalisation, au suivi, à l'évaluation des actions de prévention, ainsi qu'à la mise en place des solutions de réadaptation pour les personnels en difficulté.

Ces tâches requièrent un investissement important de la part du médecin de prévention. Un certain nombre de médecins déclare ne pas comptabiliser le temps consacré à ces activités tout en constatant leur caractère très prenant, tandis que d'autres répertorient le travail administratif et de liaison ou toutes les activités autres que les visites médicales dans les activités de tiers temps. Les activités de tiers temps devraient être comprises comme les seules activités sur les lieux de travail, afin d'en apprécier la vraie place.

Le renforcement logistique des services de médecine de prévention permettrait une meilleure prise en charge des tâches administratives et le temps consacré aux tâches de liaison devrait être accru dans la majorité des services de médecine de prévention.

Formations réalisées par le médecin			
Établissements d'enseignement supérieur et de Recherche	Thèmes	Nombre de jours	Nombre de personnes
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse			
Universités d'Aix - Marseille	ACMO	4	80
Université de technologie de Compiègne			
Université Jules Verne de Picardie	Formation des SST		17
IUFM Jules Verne d'Amiens			
UT de Belfort-Montbéliard	Secourisme	1	12
Université de Bordeaux I	ACMO		40
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III			
Université de Pau et des Pays de l'Adour			
Université de Caen Basse-Normandie	Formation des SST (participation du médecin dans le jury d'évaluation) Réunions avec formateurs - Présence au jury des 6 sessions	3	31
Université Blaise Pascal, Clermont II	Formation sur les nouvelles mesures concernant les urgences	4	40
IUFM d'Auvergne			
Université de Bourgogne - Dijon	Travail sur écran - TMS - Légionellose - Psychopathologie du travail Recyclage secourisme	7	
Universités de Grenoble	Formation membre CHS - formation correspondants/sécurité Formation secourisme	3 16	
Université de Savoie			
Université Lille I	Formation des SST - Formation sécurité pour les bâtiments d'enseignement	1	56
Université Lille II	Accueil des nouveaux embauchés (présentation de la médecine du travail) Formation sur les accidents de travail Formation au CNRS sur la légionellose Recyclage SST	2 1 1	65
Université de Lille III			
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis			
IUFM Nord Pas-de-Calais			
INSA de Lyon	Travail avec les infirmières autour des protocoles d'urgence	5	
IUFM de Lyon	Exercice incendie		
Université Claude Bernard - Lyon I			
Ecole normale supérieure de Lyon			
Université Montpellier II	Formation des SST - Formation des ACMO Formation de 2 internes en médecine du travail		2
Université de Perpignan	Formation des 1er entrants au CEFREM		14
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz			

Université Henri Poincaré, Nancy I	Formation au secourisme - Formation des nouveaux entrants INSERM - UHP Formation des membres du CHS - Santé au travail dans les animaleries Aspects de la prévention médicale		
Université Nancy II			
INP de Lorraine			
IUFM de Lorraine			
Université du Maine			
Université de Nantes	Conduites à tenir en cas d'accident dans le cadre du risque chimique Formation SST	3	23
Université de Nice Sophia - Antipolis			
Université de Toulon et du Var	"Vaccinations et risques biologiques" avec supports informatiques	0,5	20
Université d'Orléans			
Université Paris V, René Descartes	Formation aux problèmes de santé publique (alcool/tabac-le dos-la tension)		
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	Formation sur la médecine du travail destinée aux internes		
Université Denis Diderot, Paris VII			
Collège de France	La toxoplasmose	1	
Ecole normale supérieure de Paris			
Ecole des hautes études en sciences sociales	Hygiène alimentaire - tabac - travail sur écran - restauration		99
Fondation nationale des sciences politiques			
INALCO	Formation des DRH sur les procédures lors des accidents de travail Formation AFPS Formation aux consignes de sécurité		
Université Paris Sud	Formation au secourisme - conduite à tenir en cas d'épilepsie - nouveaux entrants à l'UPS - manipulation des cancérigènes	12,5	
Maison des sciences de l'Homme			
Museum d'histoire naturelle	Missions Outre-Mer	5	19
Palais de la découverte			
CNAM			
Ecole Centrale de Paris			
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris			
Université de Poitiers	AFPS Postes et postures travail sur écran	10 6	34 36
Université de La Rochelle			
INSA de Rennes			
Université de Rouen	Formation Hygiène et Sécurité aux étudiants en DEA Rôle de la médecine de prévention - CAT en cas d'accident Formation SST		
INSA de Rouen	Formation SST Recyclage SST		6 31
Université Louis Pasteur Strasbourg I	Formation en radioprotection Formation et recyclage des SST Formation du personnel du magasin de la Faculté de Chimie		31 132 12

	Formation des nouveaux entrants à l'IPCMS, IRES et l'INSERM Formation des internes DES médecine du travail stagiaires		300 3
Université Robert Schuman			
Université Toulouse I	Validation des connaissances en secourisme		
Université de Toulouse Le Mirail			
Institut national polytechnique Toulouse	Sensibilisation au risque chimique - Risques du travail sur écran Responsabilité de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité	3	10
INSA de Toulouse	Formation sur les risques liés au travail sur écran Validation des connaissances en secourisme Formation sur les risques dans le secteur du bâtiment	3	40
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes			
IUFM de Versailles	Campagne anti-tabac		
IUFM du Val de Bièvre			
IUFM d'Antony			
IUFM d'Etioilles			
IUFM de Cergy			
IUFM de Saint Germain			
Université Paris X, Nanterre	Prévention alcoolisme	1	
Université d'Evry Val d'Essonne			
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	Journée d'accueil des nouveaux entrants à l'université Formation au secourisme Sensibilisation à la sécurité routière Campagne santé : la prévention du SIDA	2 2,5 0,5 10	

Autres actions							
Établissements d'enseignement supérieur et de Recherche	Nombre de jours						
	Réunions avec le C.H.S.	Liaisons avec le comité médical	Autres réunions, liaisons	Travail administratif	Formation médicale continue	Autres actions	Total
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	2						2
Universités d'Aix-Marseille	10		12	20	5		47
Université de technologie de Compiègne	6		3				9
Université Jules Verne de Picardie	3						3
IUFM Jules Verne d'Amiens							
Université de technologie de Belfort-Montbéliard	8			1			9
Université de Bordeaux I	1	1	4		12		18
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III	1		1	1			3
Université de Pau et des Pays de l'Adour							
Université de Caen Basse-Normandie	1	1	5		1	3	11
Université Blaise Pascal, Clermont II	2	4					6
IUFM Auvergne							
Université de Bourgogne	3	4		4			11
Universités de Grenoble	27	7	5			21,5	60,5
Université de Savoie	3	2	7		6		18
Université de Lille I	8,5		10	8	3		29,5
Université de Lille II	2		10	15			27
Université de Lille III							
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	2						2
IUFM Nord Pas-de-Calais	1						1
Université Claude Bernard - Lyon I	8	6					14
INSA de Lyon	1		8				9
IUFM de Lyon	3	2	4				9
Ecole normale supérieure de Lyon	3						3
Université Montpellier II	7	3	12	13	6		41
Université de Perpignan		12	5	2	0,5		19,5
Université Henri Poincaré, Nancy I	5	7				1,5	13,5
Université Nancy II							
INP de Lorraine							

Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	2						2
IUFM de Lorraine	1						1
Université du Maine	2		1		5		8
Université de Nantes	6	6	12	48	6	4	82
Université de Nice Sophia-Antipolis	2		2		7		11
Université de Toulon et du Var	11		3	4	10		28
Université d'Orléans	1		1		2	1	5
Université Paris V, René Descartes					2		2
Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	18						18
Université Denis Diderot, Paris VII							
Collège de France	2		1		1		4
CNAM	4				0,5		4,5
Ecole normale supérieure de Paris	13		1		2		16
Ecole des hautes études en Sciences sociales		1	1	3	3		8
Fondation nationale des sciences politiques	5						5
INALCO	1				2	2	5
Maison des sciences de l'Homme	2						2
Muséum d'histoire naturelle	15				1		16
Palais de la Découverte	14	2	13				29
Ecole Centrale de Paris			4	4	8		16
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	2						2
Université de Paris Sud	12	3	32,5	20,5	19		87
Université de Poitiers	6				7		13
Université de La Rochelle	4				5		9
INSA de Rennes	4	1			2		7
Université de Rouen	2		5		2		9
INSA de Rouen	1						1
Université Louis Pasteur, Strasbourg I	18	40	47				105
Université R. Schuman							
Université Toulouse I					10	5	15
Institut national polytechnique de Toulouse	7			8	8	14	37
INSA de Toulouse	2				10	5	17
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes	1	1					2
Université de Toulouse Le Mirail					5		5
Université Paris X, Nanterre	0,5	1	3,5	4	1		10

IUFM de Versailles			5	11			16
IUFM du Val de Bièvre							
IUFM d'Antony							
IUFM d'Etiolles							
IUFM de Cergy							
IUFM de Saint Germain							
Université d'Evry Val d'Essonne							
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	1	5	43,5		12		61,5

Conclusion

Par rapport à l'année précédente, la fiabilité de l'exploitation des rapports d'activité des services de médecine de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de recherche s'est améliorée, du fait d'une augmentation de la taille de l'échantillon et de meilleurs taux de réponses aux différents items.

Certains établissements persistent à ne pas suivre le rapport type, ce qui rend particulièrement difficile la prise en compte des données de leurs rapports.

Les grandes tendances qui se dégagent de cette synthèse semblent indiquer une progression des actions de médecine de prévention. Cependant, la prise en compte des missions réglementaires dévolues à la médecine de prévention reste incomplète dans un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'effort devra être poursuivi dans les quatre domaines suivants :

- l'identification des risques professionnels, au travers de l'élaboration de fiches des risques professionnels, et l'organisation du suivi médical et de la prévention en conséquence ;
- le recueil et l'analyse systématiques des données en matière d'accidents de service et du travail, ainsi qu'en matière de maladies professionnelles, et l'organisation du suivi médical et de la prévention en conséquence ;
- la réalisation des activités de tiers temps et la poursuite des efforts pour faire institutionnellement une démarche d'insertion et de reclassement en faveur des personnes handicapées.
- Le respect des dispositions réglementaires relatives au tabagisme dans les lieux publics. La loi Evin n'est pas vraiment respectée dans la grande majorité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En fait, les situations sont contrastées. Un certain nombre d'universités et d'établissements scientifiques ont développé de véritables services de médecine de prévention dotés de moyens importants et tentent de faire face aux obligations réglementaires. A l'opposé, l'organisation de la médecine de prévention au sein d'autres établissements se limite à la mise en place de vacations de médecine de prévention ne permettant qu'une surveillance médicale incomplète des personnels.

Il est impératif de surveiller la santé de tous les personnels et, d'abord, de prévenir tout risque pour leur santé à travers la surveillance des conditions de travail et des actions correctrices sur ces conditions de travail.

Il convient de souligner l'important travail fourni par les acteurs des services de médecine de prévention et le caractère incontournable de leurs missions, comme le rappellent les médecins de prévention du centre de santé inter-universitaire de Grenoble : « Le service de médecine du travail a maintenant une place reconnue au sein de chaque université. Nous, médecins du travail, nous nous sentons à l'aise dans nos missions de prévention des risques professionnels. La collaboration avec l'ingénieur de sécurité est fructueuse, ainsi qu'avec les correspondants sécurité des différentes composantes ou écoles. Les personnels ou les doctorants savent faire appel à nos compétences en cas de questions sur un produit ou un protocole de travail. Les locaux nous sont ouverts et nous les connaissons mieux... Il est pourtant nécessaire de souligner ici que, malgré tous ces progrès permis par l'investissement de tous, l'institution est parfois encore loin de pouvoir appliquer la législation en matière de sécurité au travail. Il ne sera pas possible de toujours s'appuyer sur les bonnes volontés ; des moyens sont nécessaires, tant en personnel que financiers, pour une véritable politique de prévention ».